

PRIMATURE

Pandémie du CORONAVIRUS (Covid.19)

Point de presse gouvernemental n°2

Intervention de M. Julien NKOGHE BEKALE

Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Sur le Plan de Riposte et de Soutien Economique
et Social

Libreville, lundi 27 avril 2020

Chers concitoyens ; Chers amis des médias publics et privés ; Mesdames et Messieurs ;

Nous nous sommes engagés, les membres du Gouvernement et moi-même, de vous rendre régulièrement compte de la mise en œuvre des mesures relatives à la riposte contre la pandémie du Coronavirus dans notre pays.

Mais avant de vous faire le point de ces mesures, il est important de faire un rappel de la situation actuelle de la pandémie au Gabon.

Aujourd'hui, nous enregistrons 176 cas positifs au Covid.19, 30 guérisons et trois (3) décès.

Le Coordonnateur Général du Comité Technique, le **Pr. Médecin Général, Romain TCHOUA** et la Présidente du Comité Scientifique, **Pr. Marielle BOUYOU ATOKET** reviendront plus largement sur l'évolution de la courbe épidémiologique dans notre pays.

Les mesures préventives prises par le Gouvernement ont permis de réduire l'incidence de la pandémie du Covid-19 dans notre pays.

A ce jour, les autorités sanitaires internationales n'ont pas officialisé un plan de diagnostic et de traitement permettant de mettre fin à cette pandémie.

Chaque pays adopte des stratégies de riposte adaptées à ses réalités socio-économiques.

D'après l'OMS, notre pays vit en ce moment la phase ascendante de la courbe de propagation de la pandémie et nous nous rapprochons irréversiblement du pic de l'épidémie, qui pourrait intervenir entre la fin du mois mai et mi-juin 2020.

Le Ministre de la Santé et les experts ici présents reviendront sur ce point avec force et détail.

Notre stratégie de riposte est évolutive, flexible et adaptable en fonction de la connaissance que nous avons de la maladie et des expériences des autres pays.

Chers concitoyens;

En vertu du principe de précaution et de la politique de non-regret, le Gouvernement a pris la décision de placer les communes de Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum ainsi que la station balnéaire de la Pointe Denis, en confinement total depuis le 12 avril 2020.

Les objectifs du Gouvernement dans la gestion de cette crise sanitaire sont clairs.

Il s'agit de :

- limiter la progression de cette pandémie à travers la prise des décisions parfois contraignantes mais nécessaires;
- sauver des vies à travers le plan de riposte en sensibilisant les populations ;
- soulager les entreprises et les familles impactées grâce au plan de soutien économique et social.

Dans cette crise sanitaire d'ampleur inédite pour notre pays, le devoir du Gouvernement, notre devoir est d'être aux côtés de chaque gabonais et de chaque gabonaise et des communautés étrangères ayant choisi de vivre dans notre pays.

Conformément à la volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger veillera à ce que toutes ces mesures soient effectivement mises en œuvre pour le bénéfice de tous nos compatriotes, pour le bénéfice des familles vulnérables dont le niveau de vie est affecté par cette crise et pour le bénéfice de toutes les entreprises dont l'activité est impactée.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SE **Ali BONGO ONDIMBA** et son Gouvernement sont toujours
attentifs, en alerte et présents aux côtés des gabonaises
et des gabonais pour qu'ensemble nous sortions grandis
et solidaires de cette crise inédite.

Chers concitoyens;

Selon les études scientifiques menées à ce jour à travers le monde, cette pandémie du Covid-19 est appelée à durer. Nous devons apprendre à vivre avec elle et à nous comporter en conséquence.

La discipline individuelle et collective, l'esprit de sacrifice de chacun d'entre nous sont nécessaires pour la survie de tous. Le Gouvernement comprend l'impatience de beaucoup d'entre vous qui souhaitez que notre pays sorte au plus vite de cette crise et reprendre une vie normale.

Toutes ces privations de liberté sont nécessaires et plus que vitales.

Chers concitoyens;

En raison du caractère inédit de cette crise, tout n'a pas été facile, mais nous tenons le bon bout avec un de plan de riposte cohérent et une détermination à toute épreuve.

Au terme de cette période du confinement total de 15 jours du Grand Libreville dont la mise en œuvre n'a pas été parfaite, cette mesure a permis, selon les spécialistes, de limiter la propagation de la pandémie à l'intérieur du pays et de décélérer sa vitesse de propagation. Le nonconfinement total du Grand Libreville aurait certainement empiré la situation.

Malgré tout, nous avons observé que cette thérapie a des effets secondaires et fait apparaitre des nouveaux périls auxquels le Gouvernement doit faire face : mécontentement localisé dans certains quartiers, montée en puissance d'une criminalité opportuniste et risque de déstabilisation sociale.

Je rappelle que la crise sanitaire que nous vivons n'a pas suspendu l'application des lois en vigueur pour réprimer les actes de délinquance.

A ce propos, le Gouvernement met en garde les auteurs des actes visant à exploiter le stress ou la détresse des populations pour tenter de créer la psychose dans un contexte de crise grave qui requiert au contraire, l'Union Sacrée de la Nation.

Cette mise en garde s'adresse également à ceux qui parasitent les numéros verts mis à la disposition du public pour les saturer volontairement, aux lanceurs d'alerte sur les réseaux sociaux qui propagent des fausses nouvelles et à ceux qui leur servent de relais.

Le Gouvernement ne saurait indéfiniment tolérer de tels agissements au moment où notre pays affronte un ennemi invisible et qui menace notre existence.

Chers concitoyens;

Sur recommandation des experts nationaux et internationaux, le Gouvernement a décidé d'un confinement partiel et géographique du Grand Libreville, assorti des modalités de mise en œuvre ci-après :

1- Pour l'ensemble de la population

- Interdiction de circuler entre **18h00 et 6h00** du matin sur toute l'étendue du territoire national ;
- Interdiction de circuler entre le Grand Libreville et l'intérieur du pays (sauf autorisation spéciale) ;
- **Port obligatoire de masques** dans les espaces publics sur l'ensemble du territoire avec possibilité d'une amende pour les contrevenants.

Concernant le port obligatoire de masques, le Gouvernement travaille à assurer leur disponibilité en mettant à contribution la taillerie de l'Armée et des artisans locaux pour confectionner les masques lavables et réutilisables.

Les Forces de défense et de sécurité sont instruites de faire appliquer cette mesure de port de masque dans les espaces publics en faisant preuve de fermeté mais dans la courtoisie et la pédagogie.

2- Pour les administrations et les entreprises

- Encourager et promouvoir le télétravail ;
- Retour progressif en activité des administrations et entreprises;
- Réaménagement des horaires de travail de **7h30 à 14h00**;
- Obligation d'installer un dispositif de contrôle sanitaire
 à l'entrée des administrations et des entreprises
 (Thermoflash, masques, gel hydroalcoolique, etc.);
- Port de masques obligatoire sur les lieux de travail.

3- Pour les commerces et les marchés

- Maintien de l'ouverture des marchés et des commerces d'alimentation;
- Ouverture des petites activités telles que les salons de coiffure, garages, vulcanisateurs, métiers de l'artisanat et d'autres services à la personne;
- Réouverture progressive des autres commerces (quincaillerie, bâtiments et construction, fournitures de bureaux, mobilier, électroménagers, etc.);
- Respect du marquage au sol, mesures barrières et de distanciation sociale ;
- Obligation du port des masques dans les commerces et les marchés ;

- Disponibilité de gels hydro alcooliques dans les espaces commerciaux et les marchés.

Le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Défense et le Ministre du Travail préciseront les modalités de mise en œuvre du nouveau dispositif du confinement partiel et géographique du Grand Libreville.

Ce nouveau dispositif, associé au dépistage massif, au plan de contingence sanitaire révisé et soutenu par nos partenaires ainsi que la réorganisation du système de prise en charge des patients, le Gouvernement espère contenir la pandémie et à terme inverser la courbe de contamination.

Chers concitoyens;

Malgré l'atténuation du dispositif d'urgence sanitaire que je viens de décrire, il reste tout de même éprouvant pour les populations, et en particulier pour les plus fragiles et en situation de détresse.

C'est pourquoi, le Président de la République, Chef de l'Etat SE **Ali BONGO ONDIMBA** a décidé de maintenir toutes les mesures à caractère social qu'il a annoncées dans son message à la Nation du 03 avril 2020 à savoir :

- la prise en charge des factures d'eau et d'électricité pour les personnes les plus fragiles et économiquement faibles;
- la suspension durant le temps de confinement des paiements de loyers des personnes sans revenus ;
- la prise en charge par l'Etat des pertes des petits propriétaires liées à la suspension du paiement des loyers ;
- la gratuité des transports publics terrestres assurés par les compagnies publiques ;
- l'octroi d'une aide alimentaire aux personnes en situation de détresse et d'urgence.

Les Ministres qui m'accompagnent ce matin feront le point de ces mesures, chacun dans son domaine de compétence et apporteront des éclairages aux éventuels questionnements.

Sur la question de la distribution de l'aide alimentaire, je voudrais rassurer l'ensemble des populations concernées par cette mesure que personne ne sera oubliée ou laissée pour compte.

Je voudrais ici saluer l'initiative de nombreux compatriotes qui manifestent de plus en plus leur solidarité en faveur des populations vulnérables et viennent en soutien aux efforts du Gouvernement.

En ces temps de crise soyons plus solidaires, les uns avec les autres. Sachons taire nos divergences pour apporter l'aide et le réconfort aux plus démunis.

Toutefois, je voudrais rappeler à ceux qui sont chargés de la distribution de cette aide alimentaire sur le terrain de préserver la dignité humaine, en évitant d'exposer la détresse de nos concitoyens et de respecter strictement les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

Chers concitoyens;

Le Gouvernement est à vos côtés pour faire face aux conséquences économiques de cette pandémie.

Le Plan de soutien économique est donc l'autre pilier pour faire face aux effets dévastateurs du Covid-19.

Ce Plan vise à soutenir l'outil de production, à maintenir les emplois et à assurer une reprise rapide des activités économiques.

Le dispositif opérationnel de ce Plan de soutien sera précisé par le Ministre de l'Economie et des Finances.

Je rappelle que notre pays, comme le Monde entier fait face à une crise sanitaire dont les conséquences sur le tissu économique et social sont sans précédent.

Le FMI prévoit une croissance négative de 3% pour l'économie mondiale en 2020.

Alors que notre pays devrait renouer avec une croissance de l'ordre de 3,8% cette année au prix de douloureux sacrifices et des réformes courageuses, cette crise va anéantir tous nos efforts antérieurs et induire une croissance réelle proche de zéro.

C'est pourquoi, le Plan de riposte économique appuyé par nos partenaires techniques et financiers, aura pour ambition d'éviter à notre économie d'entrer en récession et d'assurer un atterrissage en douceur en 2020.

Il s'agit également de préparer notre économie à saisir les fenêtres d'opportunités qui seront laissées par d'autres pays plus touchés par cette crise et amorcer une reprise d'une croissance soutenue dès 2021.

La crise économique consécutive à cette pandémie du Covid-19 affecte indifféremment tous les pays fussent-ils avancés, à revenu intermédiaire comme le Gabon ou à faible revenu.

Les règles de gouvernance macro-financière dans tous les Etats sont remises en cause. Les pactes de stabilité et les critères de convergence des zones économiques et monétaires sont levés.

Des initiatives jamais imaginées auparavant sont prises par les Etats au nom de la souveraineté, de la survie des Etats et des Peuples.

Pour notre pays, la baisse drastique de nos recettes sera telle que, le Gouvernement sera amené à revoir ses priorités et effectuer des arbitrages pour répondre à l'urgence sanitaire et assurer l'accompagnement économique et social des entreprises et des populations.

C'est dans cette optique que le FMI a approuvé un décaissement de 147 millions de dollars pour le Gabon au titre de l'instrument de financement rapide pour faire face à la pandémie du COVID-19.

Le Gouvernement salue cet effort du FMI, mais le besoin de financement est tel que l'aide d'urgence et l'ajustement interne seront largement insuffisants.

C'est pourquoi, le Gabon salue l'initiative des pays du G20 qui ont consenti aux pays à faible revenu un moratoire sur les remboursements de prêts gouvernementaux bilatéraux.

Cette initiative est également insuffisante. Elle reproduit les traitements classiques de report ou de rééchelonnement de la dette qui ont par le passé conduit vers une impasse.

Le Gabon, comme d'autres pays africains est favorable et plaide pour une annulation de la dette des pays africains sans distinction de catégorie.

En effet, l'annulation pure et simple des échéances de dette par les partenaires bilatéraux et multilatéraux serait une bouffée d'oxygène significative pour amortir le choc de cette crise et assurer la relance de l'économie.

Au niveau de la CEMAC, le Gouvernement se félicite de l'initiative de la BEAC consistant à soutenir les banques de la sous-région par injection des liquidités.

Là aussi, le Gouvernement gabonais souhaite que la BEAC joue un rôle plus important en proposant des mécanismes de soutien aux Etats qui ont cours dans d'autres zones monétaires tels que le rachat d'une partie des titres publics émis sur le marché financier sous-régional ou un retour momentané aux avances statutaires.

Nous allons partager ces réflexions avec nos pairs de la sous-région de la CEMAC dans les prochains jours afin d'avoir une position commune et une action coordonnée.

A moyen terme, il s'agit de saisir l'occasion de cette crise pour repenser le modèle de croissance de notre économie.

Cette nouvelle crise a dévoilé la forte dépendance de notre économie vis-à-vis du pétrole, malgré les efforts de diversification entrepris au cours de la dernière décennie ainsi que la vulnérabilité de notre pays sur le plan de la sécurité alimentaire.

Ainsi, le Gouvernement va engager une évaluation de notre stratégie nationale d'industrialisation en vue de l'adapter aux nouvelles priorités et d'étudier les modalités de mise en œuvre accélérée du Plan Stratégique de Souveraineté Alimentaire.

De même, l'objectif du Gouvernement est de relancer la croissance économique par l'investissement public en identifiant les projets d'infrastructures susceptibles d'avoir un effet multiplicateur sur la croissance (TIC, routes, chemin de fer, énergie, etc.).

L'autre axe de réflexion pour le Gouvernement est de poursuivre les efforts de réduction de la voilure de la dépense publique à travers la rationalisation des structures de l'Administration et une meilleure gouvernance de la Fonction Publique.

Le règlement de la dette intérieure est également un axe de réflexion stratégique pour le Gouvernement.

Cette réflexion doit être menée avec les banques locales pour revoir les mécanismes actuels de traitement de cette dette intérieure, qui montrent des limites et de trouver une solution à la hauteur des enjeux.

L'apurement de la dette intérieure régulière et non toxique aux entreprises, en particulier aux PME-PMI, reste une priorité du Gouvernement pour oxygéner leur trésorerie et avoir un effet vertueux sur la relance de l'économie.

Toutes ces réflexions seront traduites dans un Plan de Stabilisation et de Relance de l'Economie que le Gouvernement soumettra dans quelques semaines au Président de la République, Chef de l'Etat SE. Ali BONGO ONDIMBA.

Chers concitoyens;

Pour terminer, je voudrais saluer l'ensemble de notre corps médical engagé jour et nuit pour stopper cette pandémie du Covid-19 et qui vient de perdre un maillon précieux dans ce combat en la personne du **Dr. Tanguy De Dieu TCHANTCHOU**.

Au nom du Président de la République, Chef de l'Etat, SE Ali BONGO ONDIMBA et du Gouvernement, je salue sa mémoire et lui rend un hommage solennel.

Je voudrais également saluer les Forces de défense et de sécurité, les fonctionnaires et les bénévoles qui tiennent le 2^e front de cette bataille.

Merci à tous, la Nation toute entière vous rend hommage pour vos efforts quotidiens.

J'associe à ces remerciements tous les autres membres du corps médical qui font fonctionner notre système de santé qui fait également face à d'autres défis sanitaires : paludisme, tuberculose, VIH-SIDA, diabète, HTA, Cancer, etc.

Les quinze (15) prochains jours de confinement partiel du Grand Libreville commencent au moment où nos frères musulmans entrent dans le jeûne du mois béni du ramadan.

Ce moment particulier de jeûne qui consacre le 4^e pilier de l'Islam se passe dans les conditions de fermeture des lieux de cultes et d'interdiction de rassemblements.

Ainsi, ils prennent le relais des chrétiens du Gabon qui ont célébré en ce mois d'avril, les fêtes pascales dans les mêmes conditions.

Contrairement à certains pays où on constate des dérives, les communautés religieuses du Gabon sont particulièrement exemplaires.

C'est pourquoi, le Gouvernement s'en félicite et remercie tous ceux qui l'accompagnent par leurs intentions, dans la nuit et la solitude de leur proximité avec Dieu et qui mettent à profit ces moments de confinement pour implorer sa miséricorde en faveur de notre pays et ses habitants.

Que Dieu bénisse le Gabon !

Je vous remercie.